



LES VINS DE VIENNE  
CUILLERON • VILLARD • GAILLARD



Les vignes de Seyssuel  
Renaissance d'un vignoble

## • HISTOIRE

L'histoire du vignoble de Seyssuel est étroitement liée à celle des vins de Vienne: leur existence et leur notoriété remonte à l'époque de l'Empire romain. Dans ses écrits, Pline l'ancien indique qu'un plant à raisin noir, appelé *Vitis allobroica*, cultivé sur le territoire de Vienne, donne trois crus : le Sotanium, le Taburnum et l'Heluicum suivant le terroir.

Resté très populaire jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le vignoble de Seyssuel a été détruit par le phylloxéra. Les coteaux resteront à l'abandon jusqu'en 1996, malgré quelques tentatives de restauration.

## • GÉOGRAPHIE-TERROIR

**Superficie actuelle** : 10 hectares.

La vallée du Rhône est la plus étroite à Seyssuel avec 700 mètres de largeur.

Cette configuration unique offre une montée des températures et un renforcement des vents qui limitent le développement des champignons nuisibles tels que mildiou et oïdium. Les vignes, plantées le plus au nord de la vallée du Rhône, sont situées sur la rive gauche du fleuve, les pentes sont un peu plus douces que celles de Côte Rôtie et sont comparables à la côte blonde.

**Climat** de type continental modéré, avec des étés chauds et secs, permettant une bonne maturation du raisin.



## • SOTANUM

IGP des collines rhodaniennes

*Sotanium* fait référence aux bienfaits du breuvage autrefois élaboré sur ces coteaux.

Cuvée issue de sept parcelles en propriété situées sur les coteaux de Seyssuel. Les premières vignes ont été plantées en 1996.

Les vins de cette catégorie sont issus de vendanges récoltées exclusivement sur les territoires de communes des départements de l'Isère, de la Loire, de l'Ardèche, de la Drôme et du Rhône.

## • VIGNE

**Cépage** : 100 % syrah.

**Densité** : 8 à 10 000 pieds / hectare.

**Taille** : Gobelet sur échalas et cordon de Royat.

**Conduite de la vigne** : enherbement naturel maîtrisé, travail mécanique du sol.

**Sols** : schistes quartziteux et micacés.

**Exposition** : parcelles en coteaux orientées sud / sud-ouest.

## • VINIFICATION-ÉLEVAGE

**Vendange** : partiellement éraflée. Remplissage du pressoir par gravité.

**Fermentation et vinification** : traditionnelle de deux à trois semaines avec levures indigènes.

Pigeage et remontage.

**Élevage** : 16 mois en fûts de chêne français.

SARL Les Vins de Vienne - 1 Zone d'Activité de Jassoux - 42410 Chavanay

Tél. : +33 (0)4 74 86 04 62 - +33 (0)4 74 31 97 66

Mail : [contact@lesvinsdevienne.fr](mailto:contact@lesvinsdevienne.fr) - [www.lesvinsdevienne.fr](http://www.lesvinsdevienne.fr)